

États à ratifier la Convention. On a attaché une certaine importance au fait que les États puissent avoir la capacité technique de s'y conformer.

African Topics	Le Magazine <i>African Topics</i> produira un numéro spécial sur la Conférence d'Ottawa (mars 1998) ainsi qu'un guide à l'intention des journalistes sur la Conférence, la Convention et le processus de ratification.
Autriche	<i>Initiative concernant la ratification en 1998</i> au moyen de contacts bilatéraux et multilatéraux afin d'inciter les signataires à ratifier la convention en 1998.
CICR	Promotion et diffusion au niveau global de trousse de ratification comprenant un résumé de la Convention à l'intention du public et des parlementaires ainsi que des lignes directrices relatives à l'adhésion des États et à la mise en vigueur. Publication d'un guide à l'intention des non-spécialistes sur le Traité d'Ottawa.
CIMT	Campagne publique d'information <i>Entrée en vigueur avant l'an 2000</i> . Exercer des pressions sur l'ONU afin qu'elle proclame l'an 2000 Année internationale de l'élimination des mines terrestres.
UIP	Diffusion auprès des États membres d'une enquête sur ce que peuvent faire les parlementaires pour s'assurer de la mise en œuvre de l'interdiction des mines terrestres.
UNICEF	Exercer des pressions sur les non-signataires afin qu'ils signent la Convention; favoriser une ratification rapide par les signataires.

DESTRUCTION DES STOCKS

La Convention exige la destruction le plus tôt possible, ou au plus tard quatre ans après l'entrée en vigueur, de tous les stocks de mines antipersonnel que possèdent les signataires.

CIMT	Travail de concert avec les gouvernements à la mise sur pied d'une base de renseignements sur les mines par rapport à laquelle on pourra mesurer la justesse des données produites au moment de l'entrée en vigueur.
Danemark	Destruction complète des stocks existants d'ici l'an 2000.
France	Destruction complète des stocks de mines antipersonnel avant l'an 2000.
Hongrie	En vertu de «l'ensemble de mesures unilatérales», tous les stocks restants seront détruits au plus tard le 31 décembre 2000.
Ukraine	Prête à entreprendre la destruction d'une partie de ses stocks de mines antipersonnel dont les premiers seront détruits avant la fin de 1997.

DÉMINAGE

Les participants à la conférence d'Ottawa ont reconnu l'importance de retirer les mines antipersonnel qui se trouvent déjà dans le sol. Les signataires de la Convention ont accepté de détruire toutes les mines antipersonnel dans les régions minées se trouvant sous leur autorité au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur et, si possible, d'aider les autres à déminer ou à exécuter des activités connexes.